



Compte rendu Groupe de Travail sur le contrôle fiscal **du 25/09/2025**

Le groupe de travail qui s'est tenu le 25/09/2025 sur l'organisation du contrôle fiscal a permis d'envisager l'évolution des services dédiés.

- 2 BDV, avec 14 vérificateurs
- 1 Pôle de Contrôle: 5 agents
- SIE expertise : 1 cadre A

Insécurité sur leur poste de travail

La Direction se veut rassurante sur l'objectif fixé au 01/01/2026 :

- mise en place de deux brigades avec deux chefs de brigade
- pistes de réflexion à l'étude au service RH qui doit répondre aux possibilités d'affectation des vérificateurs sur les postes du nouveau pôle de contrôle.

Insécurité liée à une mise en concurrence entre services

La direction rassure sur la non mise en concurrence entre service avec les propositions suivantes:

- Brigade De Vérification, postes prioritaires, pour les agents déjà en poste à la BDV et les agents du PCE intéressés. Ils devront postuler sur le choix de brigade, BDV1 ou BDV2.
- Pôle de contrôle, postes prioritaires aux agents PCE
- Expertise au SIE postes prioritaires aux agents PCE. La possibilité de postuler au SIE à l'expertise sera offerte aux agents de la BDV, d'ici septembre 2026.

Des objectifs intenable sans accompagnement technique suffisant sur les dossiers complexes

La direction indique prendre en considération cette difficulté.

- Piste de réflexion : accompagnement individuel par la mise en place d'un tutorat.

L'absence d'écoute de la part de la direction et du chef de brigade sur les points sensibles

La direction reconnaît à demi-mot ce manque d'organisation, et veut partir sur de nouvelles bases.

Agressivité croissante des contribuables

La direction informe de sa rencontre imminente avec le Préfet de région afin de mettre en place une campagne de communication pour sensibiliser la population sur la nécessité du contrôle fiscal et sur le consentement à l'impôt (en recul).

Chiffres : la fraude évitée est de 15 millions € à l'IR , notamment sur les crédits d'impôt déclarés à tort. Ce chiffre a diminué.

- Piste de réflexion : une meilleure analyse du tissu économique et une meilleure segmentation de la population professionnelle.

Insécurité technique

La direction s'étonne de cette information et s'organise pour trouver une solution.

Un parcours de formation incomplet et inégalitaire

La direction rassure sur les pistes de réflexion et prévoit un soutien aux vérificateurs.

- mise en place d'un volet RH pour un soutien technique, analyse des formations individualisés pour une montée en compétence, proposition d'un tutorat.

Le DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) aux abonnés absents

La direction reconnaît ce manque et prévoit une reprise avec le service RH.

Souffrance du chef de service

La direction informe de la mise en place d'un appui technique au chef de brigade. Les pièces de procédure et le contentieux pourront être pris en charge par la direction, à la demande du chef.

- Piste de réflexion : Le cadre B du PCE viendrait en appui aux chefs de brigade en 2026, les délestant de certaines de leurs tâches.

Les agents en situation de Handicap

La direction se veut attentive au handicap.

- Piste de réflexion : Vérifier la compatibilité des agents en situation de handicap avec le métier de vérificateur afin de mieux les accompagner.

Cadre A dédié à la cellule CSP du SIP

La direction indique que le SIP a été renforcé par un cadre A. Il s'agit d'un malentendu pour le Contrôle Sur Pièces. Le poste du cadre A est toujours vacant.

Les Abymes, le 26 septembre 2025

**Les expert·e·s pour le SAFIP CGTG,
Sabrina BOUCAUD, Lya DORLEANS, Charles-Henri GUSTAVE, Steeven FRÉDÉRIC**